

Covid-19: les petits commerces de l'habillement durement affectés

Par **Marie Bartnik**

Publié le 11/01/2022 à 20:05, mis à jour le 11/01/2022 à 20:05



En 2020, les ventes d'habillement, qui se concluent à hauteur de 8% dans les commerces indépendants, ont fléchi de 15% par rapport à 2019 selon l'Institut Français de la mode. *Valérie Quéméner/Collectifdr*

Si les secteurs du meuble, de la décoration et du bricolage se portent mieux qu'avant la crise, les ventes d'habillement ont fléchi de 15% par rapport à 2019, selon l'Institut Français de la mode.

Malgré près de deux ans de crise sanitaire et des mois de fermeture contrainte, le tissu des petits commerces français ne s'est pas délité. Grâce au soutien financier de l'État, les faillites sont restées rares dans ce secteur, comme dans le reste de l'économie. Seuls 30 % des commerçants indépendants ont eu recours au prêt garanti par l'État (PGE), *«preuve que leur trésorerie n'était pas trop mal en point»*, souligne-t-on au cabinet de Jean-Baptiste Lemoyne, ministre en charge du Commerce depuis la démission d'Alain Griset.

En 2021, l'ensemble du secteur a même plutôt bénéficié de la reprise économique. Quarante-six chambres de commerce et d'industrie (CCI) sur 60 interrogées récemment par CCI France indiquent que *«les commerçants de leur territoire sont globalement satisfaits de leur activité»*, relève un point de situation paru le 8 janvier.

Mais les commerçants indépendants sont une mosaïque de cas particuliers, et tous ne sont pas aussi bien lotis. *«Il y a une très grande variété de cas de figure, constate le ministère. Certains modèles commerciaux sont à bout de souffle tandis que d'autres fonctionnent très bien.»*

Leur santé financière dépend moins de leur taille que de leur secteur d'activité et de leur zone d'implantation. *«Depuis le début de la pandémie, le meuble, la décoration ou le bricolage se portent très bien, dans les petites boutiques indépendantes comme chez les grandes enseignes, constate William Koeberlé, le président du Conseil du commerce de France (CdCF). À l'inverse, l'équipement de la personne est plus en difficulté. Quand ces commerces sont situés dans des zones touristiques ou très touchés par le télétravail, ils subissent une double peine.»*

En 2020, les ventes d'habillement, qui se concluent à hauteur de 8 % dans les commerces indépendants, ont fléchi de 15 % par rapport à 2019, selon l'Institut français de la mode (IFM). Confinés ou en télétravail, les Français ont dépensé moins pour leur apparence, et davantage pour leur maison. La baisse des ventes de vêtements ne date cependant pas du Covid et s'avère structurelle.

Les commerçants indépendants multimarques en sont les plus affectés. *«Leurs fournisseurs exigent souvent de leur part un minimum de commandes, qu'ils ne parviennent pas à écouler, constate-t-on au cabinet de Jean-Baptiste Lemoyne. Ils sont pris en tenailles entre des stocks trop importants et la croissance des ventes en ligne, dont ils ne bénéficient pas. Ils doivent réinventer leur modèle.»*

Aides spécifiques pour la beauté et l'habillement

Les distributeurs d'habillement, de chaussures et de produits de beauté (20 % des commerces selon l'Insee) réclament des aides spécifiques pour faire face à la chute de leur activité. *«Même si le nombre de commerces indépendants dédiés à l'équipement de la personne n'a pas encore baissé, nos entreprises sont exsangues, alors qu'elles doivent investir pour se numériser»*, avertit Éric Mertz, le président d'Allure, une fédération d'indépendants de l'habillement. Quelque 80 % des commerces ayant répondu à une récente enquête de la Fédération nationale de l'habillement (FNH) sont inquiets pour leur pérennité en 2022.

« L'affluence dans les magasins a été catastrophique la première semaine de janvier. Le télétravail et la résurgence de l'épidémie n'incitent pas à flâner dans les boutiques »

Florence Bonnet Touré, secrétaire générale de la FNH

À court terme, les soldes d'hiver, qui commencent ce mercredi et restent cruciaux pour le secteur, s'annoncent très difficiles à cause du climat sanitaire. *«L'affluence dans les magasins a été catastrophique la première semaine de janvier, note Florence Bonnet Touré, la secrétaire générale de la FNH. Le télétravail et la résurgence de l'épidémie n'incitent pas à flâner dans les boutiques.»* Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, a annoncé la semaine dernière un nouveau report du remboursement des PGE. Une mesure de nature à soulager les entreprises les plus endettées.

Omicron ne perturbe pas toute l'économie

Malgré sa propagation rapide, Omicron ne bouleverse pas les entreprises. *«Notre enquête révèle la bonne résistance de l'économie à la cinquième vague, même si les disparités sectorielles ne disparaissent pas»*, analyse Olivier Garnier, économiste

de la Banque de France. En janvier, l'activité a progressé très légèrement dans l'industrie (sauf dans l'automobile et les produits électroniques, du fait des difficultés approvisionnement en composants). Dans les services, l'hébergement, la restauration ou encore l'événementiel - autant de secteurs souffrant des restrictions -, les patrons tablent sur un net repli, tandis que les services aux entreprises restent bien orientés. Dans ce contexte, la Banque de France s'avance sur une croissance nulle en janvier, après un quatrième trimestre 2021 en hausse de 0,6 %. Pour 2021, l'institution confirme sa prévision de croissance de 6,7 %.